



ENTENTE CONCERNANT L'ASCENSEUR

Par la présente, je _____ propriétaire du condo numéro _____ reconnais être responsable, sans droit de regard, de tous bris causés à l'ascenseur lors de mon déménagement en date du _____ 20_____, si je refuse l'assistance offerte par le syndicat de l'immeuble. Je m'engage personnellement à rembourser les réparations encourues par le syndicat de l'immeuble.

Je reconnais avoir été avisé, qu'une personne responsable désignée par le syndicat de l'immeuble doit prendre en charge l'opération de l'ascenseur de l'immeuble et ainsi me libérer de tous les problèmes possibles causés à l'ascenseur lors de mon déménagement. Le coût de ce service est de \$75.00 payable à Immeuble Haute-Ville, si j'accepte ce service.

- J'accepte le service proposé et me libère de cette responsabilité.

- Je refuse le service et prends l'entière responsabilité.

Cette entente est intervenue à Granby, le _____ 20_____

Propriétaire du condo

Représentant du CA de l'immeuble

**** note : Le copropriétaire qui quitte du ou emménage au 101 St-Michel, sans préalablement avoir pris connaissance ou ignore ce règlement sera tenu responsable comme le stipule le premier paragraphe de cette entente.*